

Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle
Band: 16 (1948)
Heft: 7

Rubrik

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Affaire de principe

Au début du second semestre de 1948 nous nous voyons obligés de biffer un certain nombre d'abonnés qui sont entrés dans notre „Cercle“ il y a 6 mois à peine, quelques uns d'entre eux même recommandés et introduits par de fidèles abonnés. Ce sera pour les intéressés une douloureuse expérience, mais pour nous tous un avertissement de n'accepter dans notre milieu que des hommes qui prouvent qu'ils sont animés d'un vif intérêt pour notre cause commune. Aussi longtemps que nous maintenons le principe que chaque abonné a libre accès à nos manifestations il sera nécessaire, avant tout pour les Zuricois qui viennent régulièrement à nos réunions du mercredi, de se rendre compte si les „intéressés“ sont vraiment disposés à défendre objectivement notre droit, à prendre part à des discussions spirituelles et à apprécier notre revue qui les renseignent par le texte et l'image amplement sur notre point de vue, ou si tout leur intérêt ne se limite qu'à une occasion de danser... pour tomber à zéro si la relation érotique rêvée ne se trouve pas facilement. Nous ne voulons rien savoir ni d'une fausse prudence, ni d'une société mensongère. Nous voulons être honnêtes et reconnaître que le „Cercle“ a été créé pour permettre à des camarades de notre genre de faire connaissance d'une manière irréprochable et de développer leurs relations autrement que cela pourrait se faire lors de rencontres douteuses dans la rue. Celui qui est animé de cette volonté est le bien-venu dans nos milieux, qu'il vienne de l'établi ou d'une direction d'entreprise. Nos expériences nous ont prouvé que l'existence de cette volonté est nécessaire si nous ne voulons pas courir le danger d'être gratifiés pendant un certain temps de la visite d'éléments désagréables, qui disparaissent de la surface sitôt faite la connaissance de quelques uns de nos camarades. Ce n'est pas ce que les fondateurs et les collaborateurs du „Cercle“ ont voulu faire de notre Club; nous voulons créer un lien international des camarades animés des mêmes sentiments. Nous voulons apporter notre aide également aux hommes de bonne foi d'au-delà de nos frontières, afin qu'ils puissent eux aussi se rencontrer, et faire adopter dans leurs pays des lois qui permettent aux hommes responsables d'eux-mêmes de pratiquer l'amour qui les rend heureux, ainsi que des lois qui ne portent pas atteinte aux droits des autres êtres humains. Celui qui montre de l'indifférence pour ces principes n'a pas grand' chose à chercher dans le „Cercle“.

Rolf.

Le bulletin de versement pour le second semestre

a été annexé, pour des raisons techniques, à tous les exemplaires du présent numéro. Ceux qui se sont déjà acquittés de leurs obligations voudront bien le mettre de côté pour d'autres occasions (aide aux abonnés, fonds des clichés, étrennes de Noël, etc.). Notre rappel de paiement pour le semestre échu ne paraîtra qu'en septembre. Nous remercions cordialement ceux qui nous facilitent le travail de contrôle en effectuant leur paiement à l'avance.

Le Cercle, Zurich.